

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil tenue le 19 février 2025 à 19 h, et à laquelle étaient présents le préfet, Jonathan V. Bolduc, et les conseillers de comté suivants :

M. Jeannot Roy
maire de Saint-Joseph-des-Érables

M. Mario Groleau
maire de Tring-Jonction

M. Serge Vachon
maire de Saint-Joseph-de-Beauce

Mme Marie-Josée Therrien
mairesse de Saint-Alfred

M. Sylvain Cloutier
maire de Saint-Jules

Mme Micheline Grenier
mairesse de Saint-Frédéric

M. Patrice Mathieu
maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne

M. François Veilleux
maire de Beauceville

M. René Leduc
maire de Saint-Séverin

Était également présente à cette session:

M. Jacques Bussièrès, directeur général et greffier-trésorier, agissait à titre de secrétaire d'assemblée
Mme Marcelle Paradis, directrice générale adjointe

Résolution n° 8114-25

Rapport d'activité 2024 FRR volet 2

CONSIDÉRANT QUE pour l'année financière 2024, la MRC Beauce-Centre s'est vue déléguer la gestion de 1 181 269 \$ dans le cadre de l'entente relative au FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – volet 2 conclut avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

CONSIDÉRANT QUE l'entente prévoit que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation verse à la MRC Beauce -Centre la part annuelle du FRR dont elle a la gestion en trois versements;

CONSIDÉRANT QUE pour recevoir le troisième et dernier versement de 35% de la part du FRR, la MRC Beauce-Centre doit adopter, par résolution, son rapport d'activité pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Serge Vachon, et unanimement résolu et adopté que le conseil de de la MRC Beauce-Centre adopte le rapport d'activité pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024 tel que présenté en annexe.

Résolution adoptée à l'unanimité

Le procès-verbal de cette séance n'a pas été adopté par le conseil.

Copie certifiée conforme

Beauceville, le 24 février 2025

Le Directeur général



JACQUES BUSSIÈRÈS